WEATHER CLIMATE WATER
TEMPS CLIMAT EAU

WMO OMM
World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale
Organización Meteorológica Mundial
Всемирная метеорологическая организация
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية
世界气象组织

Secrétariat
7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300
CH 1211 Genève 2 – Suisse
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11
Fax: +41 (0) 22 730 81 81
wmo@wmo.int – public.wmo.int

Ref.: 01687/2020-L0 LCP

Notre réf.: 00670/2020/SG/Commissions Membership and Experts 24 janvier 2019

Annexe: 1 (disponible en anglais seulement)

Objet: Désignation d'experts via la base de données d'experts de la Plate-forme communautaire de l'OMM

Suite à donner:
1) Faire savoir si votre pays sera représenté au sein des commissions techniques et lors de la session commune de celles-ci
2) Encourager les experts à actualiser leur profil dans la base de données d'experts de l'OMM, et inscrire de nouveaux experts
3) Désigner des experts via la base de données d'experts pour participer aux travaux des commissions

Madame, Monsieur,

Au titre de la résolution 7 (Cg-18) – Établissement de commissions techniques de l'OMM pour la dix-huitième période financière (*Rapport final abrégé de la dix-huitième session du Congrès* (OMM-N° 1236)) et, suivant les conclusions de la réunion de l'Équipe de transition, j'ai le plaisir de vous annoncer que les sous-structures des deux nouvelles commissions techniques ont été finalisées. La session conjointe des nouvelles commissions techniques (4–8 avril 2020) marquera le passage de huit à deux commissions. Les sous-structures devraient être approuvées à cette occasion (voir public.wmo.int/fr/reforme-de-la-gouvernance pour de plus amples informations sur la réforme des organes constituants de l'OMM).

Conformément à la règle 141, alinéa b), du Règlement général et à l'article 19, alinéa b), de la Convention, les Membres de l'Organisation ont le droit de se faire représenter dans les commissions techniques et donc de participer à leurs sessions, d'y voter et de proposer des candidats au poste de président. Votre gouvernement est tenu d'informer le Secrétaire général de ses intentions au moins 60 jours avant la session en question, comme cela est indiqué dans la lettre que nous vous avons envoyée le 8 août 2019 (réf.: 20630/2019/CER/New-Technical-Commissions).

À cet égard, si ce n'est déjà fait, nous vous demandons de collaborer avec le Ministère des affaires étrangères de votre pays pour que votre gouvernement nous fasse parvenir une lettre indiquant s'il a l'intention d'être représenté dans l'une ou l'autre des commissions techniques, ou bien dans les deux. Une communication distincte a été envoyée le 20 décembre 2019 à votre Ministre des affaires étrangères pour lui annoncer le lieu de la session conjointe et lui demander officiellement de désigner des délégués nationaux (réf.:32893/2019/SG/LCP/CNF/JM-TC-2020). Il pourra être envisagé, sur demande, de financer la participation d'experts de pays en développement pour le segment technique de la session.

Les experts techniques sont essentiels pour les travaux des commissions. Les experts désignés pour les commissions précédentes figurent dans la nouvelle base de données d'experts (https://contacts.wmo.int/) de la Plate-forme communautaire de l'OMM. Ces experts

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM

cc: Conseillers en hydrologie auprès des représentants permanents

Ref.: 01687/2020-L0 LCP

ont été invités à se connecter et à mettre à jour leur profil. Nous vous encourageons également à désigner et inscrire de nouveaux experts de votre pays, y compris des experts en hydrologie en consultation avec le conseiller en hydrologie, conformément à la nouvelle règle 143 du Règlement général, ainsi que des experts qualifiés du secteur privé et du monde universitaire. Disposer d'informations biographiques détaillées et actualisées pour tous les experts, y compris une indication de leurs compétences et de leur expérience, facilitera grandement le processus de sélection.

En tant que Représentant(e) permanent(e) de l'OMM, vous êtes invité(e) à nommer, avec les personnes que vous désignez en tant que «validateurs», des experts enregistrés pour participer aux travaux des commissions techniques en utilisant la fonction spéciale de la base de données d'experts. Vous pouvez désigner des «validateurs» au moyen de la base de données, ou en nous envoyant une lettre indiquant leurs nom et adresse électronique. La sélection des experts pour les activités spécifiques des commissions se fera sur la base de vos nominations (voir l'annexe). Ce processus sera coordonné par les présidents des commissions techniques avec le soutien de leurs groupes de gestion respectifs, du Secrétariat et des présidents des conseils régionaux, et sera mené conformément au *Règlement intérieur des commissions techniques* (OMM-N° 1240), afin de veiller à l'équilibre des spécialisations, de la répartition géographique et de la représentation hommes-femmes.

Je vous invite à utiliser la base de données d'experts de la Plate-forme communautaire de l'OMM pour désigner les experts qui participeront aux travaux des commissions. La page d'information consacrée à la Plate-forme communautaire de l'OMM contient de plus amples informations sur la Plate-forme et la nomination d'experts via la base de données.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

(P. Taalas)
Secrétaire général

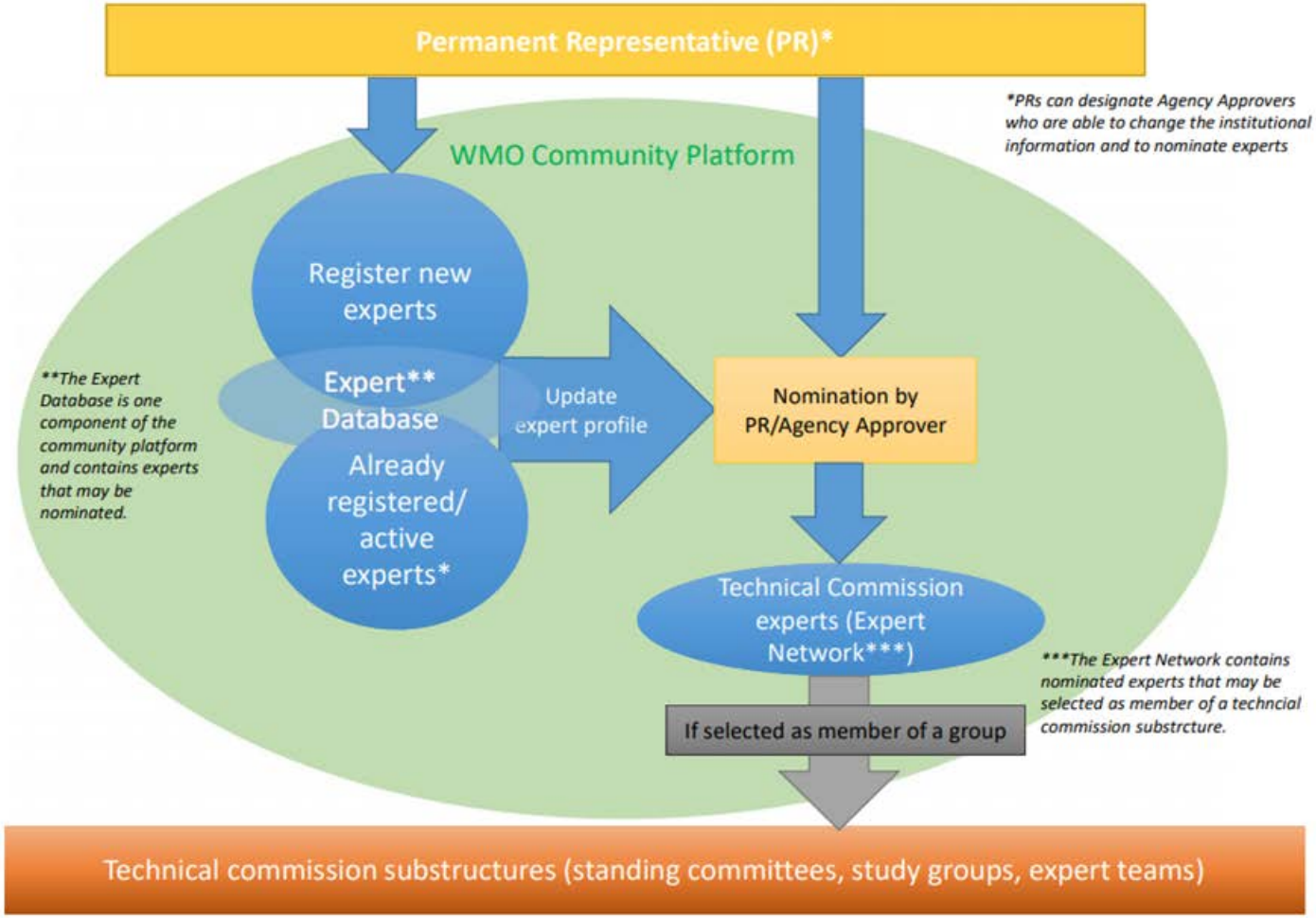
Permanent Representative (PR)*
*PRs can designate Agency Approvers who are able to change the institutional information and to nominate experts
WMO Community Platform
Register new experts
Expert** Database
Already registered/ active experts*
Update expert profile
Nomination by PR/Agency Approver
**The Expert Database is one component of the community platform and contains experts that may be nominated.
Technical Commission experts (Expert Network***)
***The Expert Network contains nominated experts that may be selected as member of a technical commission substrcture.
If selected as member of a group
Technical commission substructures (standing committees, study groups, expert teams)